

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Décision modificative 3/2019 - Budget de la régie des ENERGIES

Séance du 2 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le deux octobre, à dix-neuf heures quarante, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le vingt-quatre septembre deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57

Membres présents :

MM. ALLANDRIEU Bernard, ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEOIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHARVOLIN Roch, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, JARASSIER Hervé, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice, ZANI Guy.
Mmes BERTHET Claire, BOUDET Evelyne, CHATEAU Marie-Luce, GRITTI Delphine, JOLY Fabienne, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MARTINE Christine, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés :

MM. CHAPUIS Gérard (pouvoir à M. BARBARIN Daniel), DUSSUYER Régis (pouvoir à M. DRHOVIN Jacques), HARNAL Sébastien (pouvoir à Mme LIEVIN Karine), RODRIGUEZ-CERVILLA José (pouvoir à Mme ROSIER Nicole).

Mmes BORGNA Séverine (pouvoir à M. BEVOZ Sébastien), CARRARA Carole (pouvoir à M. FERRARI Jean), PETIT Odile (pouvoir à Mme BERTHET Claire).

Membres absents :

MM. FRAISEAU Alain, PETITNICOLAS Christophe, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe.

Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, BOURDONCLE Annie, CHENET Valérie, FERRO Nicole, HUGON Marlène, ROTARU Maria, TRAINI Marie, TREUVELOT Catherine.

Secrétaire de séance : M. Cyrille ALLARD.

Soit : 37 présents, 7 pouvoirs.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de réaliser des mouvements de crédits, au **BUDGET de la régie des ENERGIES** afin d'augmenter les crédits au chapitre 66.

- au compte 6615 – intérêts de ligne de trésorerie :

- * le montant budgété est de 6 050 €,
- * le montant actuel réalisé est de 8 749 €, il reste à être comptabilisé en 2019 les intérêts du 3^{ème} trimestre d'une valeur d'environ de 3 020 €, soit un total de 11 769 €,
- * il est donc nécessaire d'inscrire par décision modificative une somme de 5 750 €,

Compte	Libellé du compte	Dépenses	Recettes
6156 - 011	Maintenance exploitation	- 5 750	
6615 - 66	Intérêts de ligne de trésorerie	+ 5 750	
	Total de la section de FONCTIONNEMENT	0	0

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **ACCEPTÉ** la décision modificative, selon le détail exposé ci-dessus.
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire, Philippe EMIN

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20191002-DE-2019-182-DE
Date de télétransmission : 08/10/2019
Date de réception préfecture : 08/10/2019

